



Stage de formation à l'Evaluation de la Capacité d'Accueil  
pour le développement du tourisme dans  
les régions côtières méditerranéennes

**RAPPORT**  
du Stage de formation  
à l'Evaluation de la Capacité d'Accueil  
pour le développement du tourisme dans  
les régions côtières méditerranéennes

(Alger, 1<sup>er</sup> - 4 février 2003)



**Rapport**  
**du Stage de formation à l'Evaluation de la Capacité d'Accueil**  
**pour le développement du tourisme dans**  
**les régions côtières méditerranéennes**

**(Alger, 1<sup>er</sup> - 4 février 2003)**

Introduction

1. A l'occasion de l'Atelier de lancement du Programme d'Aménagement Côtier (PAC) pour la zone côtière algéroise, tenu à Alger en septembre 2002, la nécessité a été soulignée à plusieurs reprises d'accorder plus d'attention aux impacts du développement du tourisme dans cette partie de la côte algérienne. Parfaitement conscient de l'importance de cette activité qui n'a pas été incluse comme une activité particulière dans le cadre du PAC d'Alger et désireux de remédier à cette situation, le CAR/PAP a offert aux autorités algériennes d'organiser en 2003 un stage de formation à l'Evaluation de la Capacité d'Accueil (ECA) des zones touristiques méditerranéennes.
2. La méthode d'ECA est le résultat majeur de l'action prioritaire "Développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement" que le CAR/PAP réalise depuis 1985. Profitant de sa riche expérience acquises grâce au travail avec de nombreux experts de la région méditerranéenne et à la collaboration avec des organisations spécialisées, telles que l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et l'Office Industrie et Environnement du PNUE, le CAR/PAP a préparé et publié en 1997 des "Directives pour l'Evaluation de la Capacité d'Accueil en matière de tourisme dans les régions littorales méditerranéennes", document qui rassemble les connaissances du CAR/PAP sur les tendances dans le domaine du tourisme et fournit des orientations et des instructions pour la réalisation des études d'ECA.
3. Après l'acceptation des Directives qui ont fait l'objet d'une série de séminaires et d'ateliers de travail internationaux, deux études ECA ont été amorcées: une pour la baie de Lalzi en Albanie et l'autre pour la zone de Fuka-Matrouh en Egypte. L'étude qui avait pour objet la région de Fuka-Matrouh a été terminée avec succès en 1999, alors que le travail relatif à la baie de Lalzi a été interrompu à cause de la situation politique en Albanie, avec l'intention de le terminer en 2002-2003.
4. Ensuite, la méthode ECA a été expérimentée dans deux zones très développées et à haute concentration du tourisme: l'archipel de Malte (terminée en 2001) et la province de Rimini en Italie (en cours de réalisation). Les deux ont été préparées par des équipes d'experts locaux avec le soutien du CAR/PAP: dans le cas de Malte le PAP a suivi seulement la phase préparatoire, alors qu'à Rimini il a apporté une assistance continue.
5. Par ailleurs, à la demande de deux pays méditerranéens désireux d'acquérir les concepts contenus dans les Directives, le CAR/PAP a organisé des stages de formation à l'intention de leurs experts nationaux. Le premier a été organisé à Tartous (Syrie) en décembre 1997, et le deuxième à Tripoli (Libye) en mars 1999. La bonne réussite de ces stages a confirmé la nécessité d'organiser des stages semblables dans d'autres pays afin d'adopter comme objectif commun le développement durable du tourisme. Ce développement rejoindra les enjeux écologiques, socioculturels et économiques aidant à promouvoir la Méditerranée comme la première destination touristique du monde.
6. L'Algérie est le troisième pays méditerranéen qui a pu profiter d'une formation à l'ECA par le biais du Stage de formation à l'Evaluation de la Capacité d'Accueil pour le développement du tourisme dans les régions côtières méditerranéennes, organisé par le CAR/PAP avec le

concours du Ministère algérien de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), à Alger, du 1<sup>er</sup> au 4 février 2003.

### Participation

7. A ce stage a assisté une vingtaine de représentants des ministères et des institutions nationales concernés par la problématique liée au tourisme et à l'environnement. La liste complète des participants figure en annexe I.

### Ouverture du stage

8. Le stage a été ouvert par Mme S. Natèche, Sous-directrice de la Préservation du Littoral au MATE, qui a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié le CAR/PAP d'avoir répondu aussi rapidement à la demande d'apporter de nouvelles méthodes de gestion des activités touristiques. Après avoir déclaré la réunion officiellement ouverte, elle en a présenté l'ordre du jour tel qu'il est reproduit à l'annexe II.

9. Mme Z. Skaricic, Administrateur de projets au CAR/PAP, a salué les participants au nom de M. L. Chabason, Coordonateur du PAM, et M. I. Trumbic, Directeur du CAR/PAP. Elle a dit que le PAM et le CAR/PAP étaient très présents en Algérie depuis le lancement du PAC d'Alger et que ce stage était organisé pour compléter le programme du PAC et présenter une méthode hautement appréciée et susceptible d'améliorer grandement la gestion de l'activité touristique dans les zones côtières. Même si le tourisme ne fait pas l'objet d'une activité particulière dans le cadre du PAC, a-t-elle souligné, ses impacts dans la zone côtière algéroise seront systématiquement abordés dans le cadre des autres activités thématiques, en premier lieu celles liées à l'urbanisation, la gestion des ressources en eau, l'assainissement et la gestion des déchets solides, la gestion intégrée des zones côtières.

10. Dans un tour de table, les participants ont brièvement présenté leur expérience dans le domaine du tourisme et de la protection de l'environnement.

### Déroulement des travaux

11. Les sessions de travail ont été présidées par Mme S. Natèche et animées par les consultants PAP.

12. Une série de présentations a été faite pendant la durée du stage, qui ont été suivies par des débats interactifs. Ces présentations, brièvement résumées dans les points qui suivent, sont reproduites dans l'annexe III. Par ailleurs, les participants ont été saisis de deux documents méthodologiques: les Directives de 1997 et un document préparé par les consultants PAP spécialement pour ce stage et comportant tous les modules du stage.

13. La première présentation, faite par Mme Skaricic, a porté sur les activités du PAM et du CAR/PAP en Méditerranée, avec l'accent sur la gestion intégrée des zones côtières en tant qu'activité principale du CAR/PAP qui trouve son application pratique dans le cadre des PAC du PAM.

14. En présentant le premier module intitulé "Philosophie de base du développement durable: le tourisme soutenable, l'éco-tourisme et la méthode d'Evaluation de la Capacité d'Accueil (ECA)", M. A. Satta, consultant PAP, a expliqué les concepts généraux du développement durable et de l'Agenda 21. Il a ensuite parlé de l'application théorique des ces principes au tourisme, en tenant compte des conférences les plus récentes. Il a également présenté le concept d'écotourisme après l'année internationale 2002 dédiée par l'ONU et l'OMT à ce type de tourisme. Enfin, il a expliqué les relations entre le développement durable et l'ECA telle qu'elle a été proposée par le PAP.

15. Ce sujet a provoqué beaucoup de questions et d'échanges d'opinions entre les participants, en premier lieu concernant les différences entre les concepts de tourisme durable et d'écotourisme, thème qui même au niveau international suscite des confusions.

16. Le deuxième module présenté par M. Satta était consacré au développement du tourisme dans les pays de la Méditerranée, à savoir la croissance, le développement et l'état actuel de ce secteur. M. Satta a été présenté l'encadrement des activités touristiques, en accordant une attention particulière aux pressions qu'elles exercent sur les zones côtières et leur environnement. Il a conclu son exposé en présentant une liste de données et d'informations concernant la demande touristique, l'analyse des étapes principales du processus de développement et les enjeux futurs.

17. Ce module a également donné lieu à un vif débat entre les participants concernant les enjeux du tourisme méditerranéen et ses impacts sur la côte algérienne. Il y a eu une première prise de position par les gens qui travaillent dans l'environnement et ceux qui s'occupent du développement touristique qui ont insisté sur la nécessité de reconnaître les impacts positifs du tourisme sur l'environnement, très souvent mal connus ou négligés.

18. Mme F. Palmisani, consultante PAP, a présenté le module "ECA et gestion intégrée des zones côtières (GIZC)". Elle a parlé de la faisabilité et de l'utilité d'incorporer les résultats de l'ECA dans les documents de planification et le processus de GIZC. Elle a expliqué plus en détail le processus de GIZC et ses différentes étapes, ainsi que la manière dont l'ECA peut être incorporée en tant qu'un des outils de planification et de gestion intégrées des zones côtières.

19. Les interventions et les questions qui ont suivi cette présentation ont été nombreuses du fait que le processus de GIZC vient d'être amorcé en Algérie dans le cadre du PAC. Des précisions ont été demandées sur la manière dont l'ECA pourrait être utilisée au sein du PAC. Des suggestions ont été formulées pour appliquer l'ECA dans le cadre de l'activité relative à l'urbanisation et au contrôle de l'artificialisation du sol car, en définitive, l'objectif de l'ECA est de définir la capacité d'un milieu naturel pour pouvoir respecter les limites de ses ressources.

20. La méthodologie d'acquisition, d'analyse et de traitement de données (méthodologie SIG et indicateurs) a été présentée par Mme Palmisani. Elle a souligné que la préparation d'une ECA exigeait des données provenant de plusieurs sources et que le traitement se basait sur l'intégration de différents outils de collecte et d'analyse. Elle a insisté sur la nécessité d'adapter le processus d'acquisition de données à la situation réelle en termes de disponibilité et de qualité. Après avoir présenté l'analyse et l'intégration des données suivant la démarche proposée dans les Directives PAP, elle a souligné que, dans la phase d'analyse, il convenait de considérer trois groupes de paramètres (environnementaux, socio-économiques, politiques). En concluant son exposé, elle a recommandé la méthode SIG comme un outil de planification très efficace.

21. La discussion qui s'est engagée à la suite de cette présentation a porté sur les points suivants:

- la démarche à suivre pour définir et mesurer les indicateurs;
- les normes nationales et internationales appuyant la méthode d'ECA;
- le pouvoir décisionnel de l'ECA qui n'aboutit pas à une décision mais qui doit être considérée comme un outil d'aide à la décision;
- la différence entre l'ECA dans une zone vierge et l'ECA dans une zone développée;
- l'existence d'autres méthodes semblables.

22. En présentant le module relatif au processus de participation, M. Satta a parlé de l'importance de conduire l'ECA en faisant recours à une approche participative. Il a souligné que la participation de tous les groupes d'intérêt était un élément indispensable et qu'elle constituait une action démocratique de rectification au sein de toutes les activités liées au développement

durable. Il a récapitulé les plus importantes expériences d'approche participative dans le cadre de l'ECA en Méditerranée et a présenté plus en détail les cas de Calvia et de Malte.

23. A la fin de son exposé, M. Satta a répondu à une série de questions sur l'expérience de Calvia qui a catalysé l'attention des participants. En constatant qu'il est beaucoup plus facile de faire réussir un projet de ce type dans un milieu où beaucoup de choses ont été faites en matière d'environnement que dans un milieu qui rencontre encore des problèmes de collecte de déchets et similaires, les participants ont demandé des précisions sur le financement du projet de Calvia et sur la réaction de la population locale qui a été confrontée au risque de perte de revenu.

24. La présentation suivante de M. Satta a été consacrée au module intitulé "Phase d'analyse et d'évaluation d'une ECA: Options de développement du tourisme, scénarios, préparation finale". Il a parlé de la définition des scénarios de développement du tourisme durable à partir de la théorie présentée dans les Directives PAP et a fourni plusieurs exemples d'application (Rimini, Elbe, etc.). Il a expliqué que la nécessité de développer plusieurs scénarios est due à la flexibilité de l'ECA qui fait que les différentes perspectives de développement accordent des valeurs différentes à la capacité d'accueil. M. Satta a beaucoup insisté sur le fait qu'il n'existe pas une solution unique et magique pour la définition de l'ECA d'une destination mais qu'il faut plutôt utiliser l'ECA comme un outil d'aide à la décision concernant les scénarios alternatifs de développement.

25. La partie théorique du stage s'est conclue par la présentation des premières applications de l'ECA réalisées par les soins du CAR/PAP, à savoir: l'île de Vis (Croatie), l'île de Rhodes (Grèce), la baie de Lalzi (Albanie) et la zone côtière de Fuka-Matrouth (Egypte). En présentant ces quatre ECA, Mme Palmisani a souligné les différentes approches appliquées dues aux différences entre les destinations étudiées. Ces études confirment la flexibilité de la méthode d'ECA et montrent que, très souvent, la situation sociale et politique prévalant dans une destination exerce une grande influence sur la définition de l'ECA.

26. Les études de cas plus récentes, réalisées soit dans le cadre soit indépendamment du PAP, ont été présentées par M. Satta. Il s'agit des ECA élaborées pour l'archipel de Malte et la Province de Rimini (Italie) qui sont des destinations touristiques hautement développées. Ces études, plus poussées en termes de ressources économiques et humaines, ont permis de peaufiner la méthode. Les études qui ont utilisé la méthode d'ECA mais qui n'ont pas été conduites par le PAP sont l'ECA pour l'île d'Elbe et la Commune de Calvia.

27. Dans la discussion qui a suivi, M. Satta a fourni aux participants des informations complémentaires sur les cas présentés et a souligné que les expériences discutées au cours du stage seraient présentées et analysées dans la prochaine publication du PAP intitulée "Les meilleures pratiques d'ECA en Méditerranée" qui doit voir le jour au mois de mai 2003. Les participants ont particulièrement soulevé les points suivants:

- les relations entre la réduction du nombre de touristes et le gain financier à Calvia;
- le risque couru par Calvia en renonçant au tourisme de masse pour lequel cette destination était connue;
- le rôle des tours-opérateurs pour le développement du tourisme durable;
- le désaisonnement qui ne se fait que lorsqu'il y a un produit combiné;
- la typologie côtière qui doit être l'élément fondamental à prendre en compte lors de l'élaboration de l'ECA;
- le logiciel utilisé à Elbe comme outil d'aide à la décision et la disponibilité des modèles de prévision (simulation) pour des périodes de 10 ans.

28. En introduction à la visite de terrain, Mme Natèche a présenté la loi relative à la protection et la valorisation du littoral, adoptée le 5 février 2002. M. A. Mansour, Inspecteur principal du

tourisme dans la Direction du Tourisme de la Wilaya de Boumerdès, a présenté les grandes axes de la politique touristique en Algérie.

29. Le lundi 3 février 2003 a été organisée une visite de la zone côtière de Sidi Fredj, choisie comme zone pilote pour l'exercice pratique d'ECA. Lors d'une promenade le long de la côte les participants ont eu la possibilité d'en noter les caractéristiques principales. Par ailleurs, ils ont visité les principaux lieux liés au tourisme dans la zone, tels que le centre d'artisanat local, le centre de thalassothérapie, le complexe hôtelier, etc. Une présentation des caractéristiques environnementales et des points critiques a été faite et des informations ont été fournies par des représentants de l'Institut des Sciences de la Mer (ISMAL) et du centre de thalassothérapie, ainsi que par les participants au stage qui avaient déjà travaillé sur cette zone. Par ailleurs, les représentants du MATE ont préparé et diffusé une brève note en tant que support d'informations pour l'application de l'ECA au site de Sidi Fredj. Cette note figure en annexe IV.

30. Le dernier jour du stage a été consacré au travail pratique en groupes. Trois groupes ont été formés pour simuler le travail d'une équipe ECA et formuler une ECA pour la zone de Sidi Fredj. Chaque groupe a visé un objectif précis qui devait orienter les analyses, les scénarios de développement touristique et la formulation de l'ECA finale. Suivant les instructions données par M. Satta, le travail des trois groupes était organisé comme suit:

Groupe	Titre	Objectif prioritaire	Description
A	Environnement	Préserver et protéger les écosystèmes et les ressources naturelles de la côte.	Considération des impacts environnementaux provenant des autres secteurs. Gestion des ressources naturelles à travers des outils de réglementation et mise en valeur. Revitalisation des zones dégradées (polluées, urbaines, etc.) en visant les enjeux touristiques.
B	Communauté locale	Envisager le développement socio-économique et le bien-être de la communauté locale.	Gestion des ressources humaines et physiques de la collectivité, en visant le patrimoine culturel et historique. Mise en valeur de sa valeur intrinsèque au travers de critères relatifs à la richesse qu'ils représentent. Assurer le bien-être à travers des stratégies de développement et de coopération infrasectorielle.
C	Tourisme	Promouvoir un développement rationnel et une utilisation durable des ressources touristiques de la côte.	Analyse du marché touristique, de la demande et de l'offre. Développement de stratégies concernant soit le tourisme international soit celui local. Promouvoir les initiatives de tourisme soutenable.

31. Les groupes ont travaillé toute la matinée. A la fin, l'animateur de chaque groupe a présenté les résultats obtenus (les méthodes choisies, le scénario final de développement durable, les actions à mettre en place, etc.) dans le but de convaincre les décideurs potentiels d'accepter les résultats de l'ECA. Les résultats auxquels ont abouti les trois groupes sont reproduits dans l'annexe V.

32. Après la présentation des résultats des groupes de travail et sur la base des discussions menées tout au long de la durée du stage, les participants ont formulé quelques recommandations concernant l'ECA qui, à leur avis, devrait être réalisée en tenant compte des principes suivants:

- viser une approche intégrée à différents niveaux;
- créer une équipe ECA multidisciplinaire;
- bien connaître le site et son encadrement;

- délimiter le site selon une approche dynamique;
- chercher et collecter des données fiables et détaillées par rapport aux objectifs de l'analyse;
- définir un objectif spécifique;
- définir des indicateurs simples et complexes capables d'exprimer l'état ou la situation temporelle du site;
- définir les scénarios selon des objectifs spécifiques et claires.

33. A la fin du stage, les participants ont été invités à exprimer leur jugement sur le stage en remplissant un bref questionnaire. Le dépouillement du questionnaire a montré qu'ils étaient extrêmement satisfaits de la manière dont le stage a été organisé et de la qualité des présentations et des documents distribués. Ils ont été unanimes pour dire que la connaissance de la méthode d'ECA sera très utile aussi bien pour eux-mêmes que pour leurs institutions et régions. Ils ont particulièrement apprécié le niveau élevé d'interactivité lors du stage, l'utilité de l'exercice pratique et la présentation des exemples d'ECA déjà réalisées en Méditerranée.

34. Les représentants du CAR/PAP ont remercié les participants pour l'intérêt et la contribution active aux délibérations du stage. Ils se sont félicités de la qualité des ECA formulées par les participants, lesquelles ont été beaucoup plus complètes que prévu. Enfin, ils ont remercié les co-organisateurs nationaux pour leur assistance et la chaleureuse hospitalité qui leur a été réservée pendant toute la durée de leur séjour à Alger.

35. Le stage a été clos le 5 février 2003, à 19h00.

## **ANNEXE I**

### **Liste des participants**

Ministère de l'Aménagement du  
Territoire et de l'Environnement

Mme Samira NATECHE  
Sous-directrice de la Protection des Zones  
Marines, du Littoral et des Zones Humides

Mlle Souad BOUKHALFA  
Sous-direction de la Protection des Zones  
Marines, du Littoral et des Zones Humides

Mlle Naima GHALEM  
Sous-direction de la Protection des Zones  
Marines, du Littoral et des Zones Humides

Mlle Karima BENZADA  
Sous-direction de la Protection des Zones  
Marines, du Littoral et des Zones Humides

Mlle Nassima KACIMI  
Sous-direction de la Protection des Zones  
Marines, du Littoral et des Zones Humides

Mlle Yasmine NACEUR  
Sous-direction de la Protection des Zones  
Marines, du Littoral et des Zones Humides

M. Kamel DAHIL  
Sous-direction de la Protection des Zones  
Marines, du Littoral et des Zones Humides

M. Omar KHABER  
Sous-direction de la Protection des Zones  
Marines, du Littoral et des Zones Humides

M. Farid DJEMA  
Sous-direction de la Protection des Zones  
Marines, du Littoral et des Zones Humides

Mlle BENKOUIDER  
Direction de la Programmation, de la  
Perspective et des Etudes Générales en  
Aménagement du Territoire

M. Khaled GRABA  
Chef de projet PAC d'Alger

Ministère du Tourisme

M. Abdeslam MANSOUR  
Inspecteur Principal du Tourisme  
Direction du Tourisme de la Wilaya de  
Boumerdes

Mme Hadïa CHENNIT  
Directrice du Tourisme et de l'Artisanat de la  
Wilaya de Tipaza

Inspections de l'Environnement

Mme BOUOUDINA  
Inspection de l'Environnement de la Wilaya  
d'Annaba

Mme Zoubida OTSMANE  
Inspection de l'Environnement de la Wilaya  
de Mostaganem

Mme BENMANSOUR  
Inspection de l'Environnement de la Wilaya  
d'Ain Temouchent

Mme Sonia IZEM  
Inspection de l'Environnement de la Wilaya  
de Tipaza

M. Ahmida REBIAI  
Inspection de l'Environnement de la Wilaya  
de Boumerdes

Association écologique de Boumerdès

M. Riadh BENDAOU

Mlle Cherifa TAGUEMOUT

Enseignants-chercheurs

Mme Mimi KLIOUA  
Architecte-urbaniste  
Consultant Eco-tourisme

M. Omar SEFIANE  
Enseignant-Chercheur  
Institut des Sciences de la Mer (ISMAL)

CAR/PAP

Mme Zeljka SKARICIC  
Administrateur de projets  
CAR/PAP

M. Alessio Satta  
Consultant  
AMBIENTEITALIA -Rome

Mme Francesca PALMISANI  
Consultant

## ANNEXE II

### Ordre du jour

#### Samedi, 1<sup>er</sup> février 2003

- 9h00 - 9h30 Enregistrement des participants.
- 9h30 - 10h00 Ouverture de l'atelier (MATE, CAR/PAP).  
Organisation des travaux.  
Brève présentation des participants.
- 10h00 - 10h30 Informations générales sur le PAM, le PAP et le PAC d'Alger.
- 11h00 - 11h45 **Module 1a** - Philosophie de base du tourisme durable et de l'écotourisme, présentation de la méthode d'évaluation de la capacité d'accueil (ECA).
- 11h45 - 12h30 **Module 1b** - Développement du tourisme dans les pays de la Méditerranée.
- 14h30 - 15h30 **Module 1c** - ECA et GIZC (Gestion intégrée des zones côtières).
- 15h30 - 16h00 Discussion.

#### Dimanche, 2 février 2003

- 9h00 - 10h30 **Module 2a** - Méthodologie d'acquisition de données, analyse et traitement de données collectées (en particulier le SIG et les indicateurs - exemples).  
  
Discussion.
- 11h00 - 12h30 **Module 2b** - Processus de participation - Méthodologie du forum.  
  
Discussion.
- 14h30 - 15h30 **Module 2c** - Phase d'analyse et d'évaluation d'une ECA: options de développement du tourisme, scénarios, préparation finale.
- 15h30 - 16h30 **Module 3a** - Etudes de cas: ECA pour l'île de Vis (Croatie), l'île de Rhodes (Grèce), la baie de Lalzi (Albanie), la zone côtière de Fuka-Matrouh (Egypte).
- 16h30 - 17h00 Discussion.

Lundi, 3 février 2003

- 9h00 - 10h00                    **Module 3b** - Etudes PAP: ECA pour l'archipel de Malte, la province de Rimini (Italie) et études non-PAP en Méditerranée (île d'Elbe et Calvia).
- 10h30 - 12h00                **Module 3c** - Visite de terrain: discussion préparatoire et création des groupes de travail.
- 13h00 - 17h30                Visite de terrain (complexe touristique de Sidi Fredj).

Mardi, 4 février 2003

- 9h00 - 9h45                    Bref résumé et révision des informations les plus importantes.
- 10h00 - 12h30                Travail en groupes et préparation d'une ECA.
- 14h30 - 15h30                Présentation des résultats des groupes de travail.
- 15h30 - 16h30                Discussion sur l'ECA de Sidi Fredj: recommandations générales pour l'avenir.
- 16h30 - 19h00                Discussion finale et conclusions de l'atelier.
- 19h00                            Clôture de l'atelier.

## ANNEXE III Présentations

### Informations générales sur le PAM, le PAP et le PAC d'Alger (Z. Skaricic)

### PAM ET CAR/PAP Historique et activités

Željka Škarčić  
Centre d'Activités Régionales /  
Programme d'Actions Prioritaires  
PAM / PNUE  
Kraj Sv. Ivana 11, 21000 Split, Croatie  
Tél: + 385 21 343499 / 344057  
Fax: + 385 21 361677  
e-mail: pap@gradst.hr

### PNUE / PAM Historique

- 1975.** Etablissement du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM)
- 1976.** Adoption de la Convention de Barcelone (entrée en vigueur en 1978)
- 1985.** Déclaration de Gênes ⇒ GIZC
- 1994.** Déclaration de Tunis ⇒ développement durable; Agenda MED 21
- 1995.** Révision de la Convention de Barcelone et adoption du PAM - Phase II
- 1996.** Création de la Commission Méditerranéenne du Développement Durable (CMDD)

### Unité de coordination du PAM et Centres d'activités régionales (CAR)

### Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

- Approche intégrée
- Equipes pluridisciplinaires d'experts
- Documents méthodologiques
  - Directives concernant la gestion intégrée des régions littorales, avec une référence particulière au bassin méditerranéen (1995)
  - Cadre conceptuel et directives pour la gestion intégrée du littoral et des bassins

### Plans, projets, études

### Outils

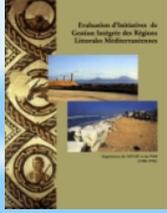
- système d'informations géographiques (SIG);
- évaluation d'impact sur l'environnement (EIE);
- évaluation de la capacité d'accueil (ECA) en matière de tourisme;
- instruments économiques; etc.





### Documents

- Evaluation d'initiatives de gestion intégrée des régions littorales méditerranéennes: Expériences du METAP et du PAM (1988-1996):
  - 30 programmes, plans et projets de gestion côtière
  - 9 études de cas
  - évaluation des dimensions-clés: performance, intégration, durabilité



### Documents (2)

- Livre blanc sur la gestion des zones côtières en Méditerranée
  - vision stratégique de la Méditerranée
  - plan d'action pour la gestion des zones côtières
  - options politiques et directives pour la GIZC et le développement durable



### Documents (3)

- Principes de meilleures pratiques pour la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée
  - apporter aux planificateurs et aux décideurs la connaissance de certains exemples positifs de mise en œuvre de la GIZC
  - démontrer les meilleures pratiques pour la GIZC
  - stimuler de nouvelles idées pour la GIZC





### Autres activités

- Protection des sols contre l'érosion



### Autres activités (2)

- Gestion intégrée des ressources en eau
- Développement du tourisme méditerranéen en harmonie avec l'environnement
- Aquaculture
- Evaluation environnementale (EIE, ESE)



### Commission méditerranéenne du développement durable

- CAR/PAP - centre de soutien aux Groupes de travail de la CMDD sur:
  - la gestion durable des zones côtières
  - le tourisme durable
  - la gestion des villes et le développement durable

### Programmes d'aménagement côtier (PAC)

#### Evolution

- 1987-1989:
  - projets pilotes par pays (PPP) lancés par le PAP;
  - premières applications pratiques de la GIZC;
- En 1989:
  - PPP transformés en PAC du PAM;
  - implication de toutes les composantes du PAM en vue d'une meilleure utilisation des ressources;
  - réalisés dans des zones comportant des problèmes environnementaux spécifiques;
  - proposés par les gouvernements nationaux et approuvés par les Parties contractantes.

<b>Niveaux d'intervention</b>	<b>Position géographique des PAC</b>
<p>Les PAC interviennent à plusieurs niveaux:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• au niveau local - projets visant à résoudre des problèmes prioritaires en matière d'environnement et de développement des zones côtières choisies;</li><li>• au niveau national - contribution à la formulation et la mise en œuvre de politiques et stratégies nationales;</li><li>• au niveau régional - divulgation des résultats et des expériences; contribution aux politiques et stratégies régionales.</li></ul>	